

ZONE OUEST water-polo

Fédération Française de Natation



REUNION DE LA COMMISSION WATER POLO DE LA ZONE OUEST DU 16/01/2016

Etaient présents :

- Bertrand FERET
- Tony POULIN
- Vincent KERREC
- Patricia FONTANILLAS

- Pierre FOULET
- Rodolphe BELGHAZI
- Emilien BUGEAUD
- Hedi ROMDANE

Absents excusés :

- Luc BONNARD

- Bruno ROBINEAU

ORDRE DU JOUR

- Approbation du CR du 12/09/2015
- Situation financière
 - a. Présentation de l'état de la trésorerie de la saison 2014/2015
 - b. Droits d'engagement et pénalités pour la saison 2016-2017.
- Compétitions de zone
 - a. Le point sur la N3
 - b. Le point sur Extranat et la gestion des matchs ICO et ICL
 - c. le point sur la refonte des compétitions U15
- Compétition nationale
 - Coupe de France des Régions Espoirs Filles 17 ans
 - Championnat de France PRO A : le point sur l'équipe d'HEROUVILLE
 - Interzone garçons U16
 - Coupe de France des régions U14
 - Championnat de France NI filles
- Projet de refonte des championnats jeunes et structuration des Territoires (Emilien BUGEAUD)
- Formation des officiels et des cadres
- Bulletin d'info : Les Echos de l'Ouest, réorganisation de sa rédaction et dates de sortie.
- Questions diverses.
-

Hedi ROMDANE ouvre la séance à 8h45

APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU 12 SEPTEMBRE 2015

Le CR du 12/09/2015 n'a pas fait l'objet d'observation. Il est par conséquent adopté à l'unanimité.

SITUATION FINANCIERE

- Présentation de l'état de trésorerie au 01/11/2015

Le budget 2015/2016 ne comporte pas dans sa partie recette des droits d'engagement pour le championnat féminin. Ce dernier n'étant pas organisé cette saison.

- Les droits d'engagement et les tarifs des pénalités de la saison 2016/2017

Ils seront évalués en fonction du projet d'organisation de la N3 la saison prochaine.

Il faut veiller à ce que toute participation au championnat N3 pour la saison 2016/2017 soit accompagnée d'un chèque d'engagement et d'un chèque de caution.

Un courrier sera adressé aux différents clubs au mois de Juin avec rappel au mois de Septembre pour les retardataires.

Il est à noter que 2 clubs n'ont pas déposé leur chèque de caution cette saison, il s'agit de FLERS et du HAVRE.

Par ailleurs le club d'ANGERS n'a toujours pas réglé son amende de 260 euros due depuis la saison dernière, un 2^{ème} rappel lui sera adressé par Hedi ROMDANE.

Enfin notre trésorier Jacques DENAËS souhaite se décharger de cette tâche. Il va falloir réfléchir sur son remplacement.

COMPETITIONS DE ZONE

- Le point sur la NIII:

Concernant la gestion actuelle de ce championnat il faut rappeler que :

- les feuilles de matches sont à adresser à Elisabeth KLEIN pour vérification sportive.
- c'est le club qui reçoit qui doit envoyer la feuille de match
- à propos des bonnets et du changement de bonnet, il faut rappeler aux différents clubs et aux arbitres que pour une équipe qui engage 14 joueurs avec 2 gardiens, ces derniers doivent avoir 2 bonnets rouges. Le changement de gardien au cours du match ne doit se pratiquer qu'entre ces 2 gardiens. Pour une équipe qui n'engage que 13 joueurs avec un seul gardien, il ne peut y avoir de changement entre gardien et joueur de champs, le règlement fédéral l'interdit sauf pour le cas où le gardien aurait cumulé 3 fautes ou qu'il se serait blessé.

Les membres de la commission à l'unanimité ont décidé d'étendre ce point du règlement aux rencontres du championnat régional.

Par ailleurs, la désignation des arbitres dont Pierre FOULET avait la charge sera effectuée désormais, par Vincent KERREC.

Pierre continuera à recevoir les notes de frais des arbitres avec les feuilles de match pour vérification.

Le championnat N3 tel qu'il est organisé met en exergue un point qui pose problème : les matchs en poule haute se jouent en une seule rencontre. Or cela ne semble pas suffisant car s'il y a rencontre entre les 4 premiers de la poule haute et les 4 premiers de la poule basse d'un côté et de l'autre les 4 derniers de la poule haute et les 4 derniers de la poule basse, nous revenons fatalement à la configuration classique : un championnat avec une poule N3A et une poule N3B.

Emilien se propose de nous présenter une configuration du championnat N3 au mois de Mai 2016 qui serait validée pour la saison 2016/2017.

➤ Gestion des rencontres et regroupements ICO et ICL

Parmi les compétitions de Zone, les regroupements demandent à être encadrés par des entraîneurs. Or, ces derniers voient leur tâche de plus en plus prenante. Il est par conséquent envisagé de demander une participation modique de 5 euros par joueur pour la rémunération des encadrants.

Pour les ICL un droit d'engagement et une caution seront désormais appliqués pour une participation aux 3 tournois dans cette catégorie.

Deux formules sont proposées.

-Une somme de 500 euros d'engagement est demandée. La Zone prend en charge la désignation des arbitres des rencontres

-Pas d'engagement mais un chèque de caution qui garantira la désignation des arbitres des rencontres.

Dans ce cas pour les 3 tournois :

- la désignation de 2 arbitres n'entraînera pas d'amende,
- la désignation d'un seul arbitre entraînera l'encaissement de la moitié de la caution.
- pour une absence totale d'arbitre toute la caution sera encaissée.

COMPETITIONS NATIONALES

- Coupe de France des Régions Espoirs Féminines U17.

La Zone Sud-Ouest à Saint Jean d'Angély sera organisatrice du 1^{er} tour les 6 et 7 Février et la Zone Ouest à Hérouville du 2nd tour les 4 et 5 Juin 2016.

- Interzone garçons U16

La candidature de Mulhouse est retenue, la compétition se déroulera du 14 au 16 mai 2016 selon la même formule des chapeaux que cette année.

La fédération propose de pérenniser une formule par olympiade et de ne pas la changer durant ces 4 années.

La compétition restera ouverte à 2 années d'âge et pourra selon les contraintes de l'organisation être adaptée: temps de jeu réduit, pour garder un équilibre des matchs sur la journée, des temps de repos tout en respectant l'organisation sur 3 jours

- Coupe de France des régions U14

Elle aura lieu à Cambrai du 6 au 11 Juillet.

La formule reste identique à cette année, sur 6 journées avec une journée sans matchs juste des entraînements.

La fédération préconise qu'il reste primordial pour cette jeune catégorie de respecter des temps de repos. Il sera proposé de mettre à profit les temps de repos pour organiser des moments d'échanges, de formation pour les entraîneurs et arbitres.

REFONTE DES CHAMPIONNATS JEUNES ET REFONTE DES TERRITOIRES

Dans la perspective de la prochaine olympiade et partant de constatations qu'il a pu observer ces dernières saisons, Emilien a pu mettre au point un projet qu'il soumet à l'approbation de la commission. Il en a tracé les principaux contours oralement pendant la réunion.

Résumé de ce projet, afin qu'il soit le plus clair possible.

➤ Les constats

- Le manque de moyens en hommes et en structures au niveau des clubs de la région du grand Ouest.

- L'irrégularité de participation aux ICL et aux formations que ce soit d'entraîneurs ou que ce soit d'OFF A

- Une participation faible des clubs aux ICL. Sur 14 clubs de N3, 4 sont en mesure d'engager chaque saison une équipe en ICL

- Les résultats chez les garçons en IZ montrent que la formation des jeunes est insuffisante et ne permet pas de rivaliser avec les meilleures équipes Françaises.

- Les moyens en entraîneurs salariés et en créneaux d'entraînement pour développer l'activité sont ténus.

Il est par conséquent utile de créer un projet sportif de Zone en phase avec cette réalité, autrement dit, adapté aux moyens dont nous disposons mais qui soit assez efficace et ambitieux pour tirer notre sport et tous les acteurs vers le haut.

Ce projet doit recueillir l'assentiment de tous et s'inscrire dans la durée pour que la réussite soit l'affaire de tous.

➤ Ce que propose Emilien :

Instaurer des formules de Championnats jeunes basées sur le développement et la performance.

Ces formules doivent permettre de faire jouer des jeunes à des échéances régulières dans un cadre compétitif et motivant ; les regroupements permettent également aux meilleurs jeunes de la Zone de se confronter et de se connaître. Ce qui représente un véritable atout lors des compétitions nationales. Le calendrier suivant peut constituer une base :

- D'octobre à janvier : 6 regroupements U13 mixte, 6 regroupements U16 garçons/filles
- De Mars à Mai 3 Tournois ICL U13
- De Février à Avril 4 Tournois U15
- De Décembre à Juin 3 Tournois ICO U15
- De Mai à Juin 1 Polonat et 1 pass'compétition organisé par la Zone ;

Il faut noter que dans ce programme les ICL U17 sont abandonnés. Ainsi nous pouvons accéder comme le stipule le règlement fédéral à un nombre supérieure à 10 pour les rencontres ICL.

Les regroupements U13 démarreront par :

Des tests de natation et des tests physiques en début de saison. Cela doit être organisé au sein des clubs.

Ces tests seront analysés et les jeunes sélectionnés qui seront convoqués seront au nombre de 32 dont 28 jeunes de champs et 4 gardiens de but. Ils comprendront des filles, des gauchers et des jeunes de grande taille.

2 groupes de 16 jeunes seront constitués d'où sortiront 2 groupes de 8 de niveaux homogènes.

Il faut rappeler que le pass'sport de l'eau ainsi que le pass'compétition seront exigibles.

2 entraîneurs référents auront la charge d'animer ces regroupements selon une règle de jeu établie avec un cahier des charges précis.

En ce qui concerne la participation au Championnat ICL U13, il faut préciser que :

Les ententes de clubs, de département ou de régions sont admises

Le règlement d'une caution d'engagement un mois avant le début de Championnat est exigé.

La formule définitive de ce championnat se décidera en fonction du nombre d'équipe.

Pour les regroupements U16

Des tests de natation et des tests physiques seront effectués dans les régions

27 joueurs de champs et 3 gardiens de but seront sélectionnés avec présence de 2 gauchers et de 4 joueurs de grande taille sans tenir compte des résultats des tests

Chaque équipe est coachée par un membre de l'ETI. Ceci n'empêche pas d'autres membres issus des clubs d'y prendre part.

Pour le Championnat ICL U15

Toute entente est admise

Le règlement d'une caution est exigé selon les modalités décrites ci-dessus

S'il y a absence totale d'entente, la Zone peut mettre en place une équipe dont les joueurs seront sélectionnés aux regroupements et n'appartiennent pas par ailleurs, à un club déjà engagé dans la compétition.

Cette équipe sera coachée par les entraîneurs souhaitant encadrer pour la CFR U14 ou L'IZ U16.

La participation à l'encadrement de cette équipe permet d'accéder aux formations d'entraîneurs mises en place par la Zone.

Pour l'ICO U15

Les tournois ICO U15 sont destinés aux jeunes des régions qui ne sont pas sélectionnés pour participer aux regroupements U13 et U16

Ils sont ouverts aux U15, 14, 13,12. Les U11 ne peuvent pas y participer.

- Ce projet est sous tendu par la mise en d'un pôle WP à LAVAL qui peut constituer une plus-value pour nos jeunes issus du grand Ouest.

Ce Pôle comprendrait les meilleurs jeunes qui formeraient les équipes participantes à l'IZ. Ces derniers seraient admis selon des critères de sélections strictes (évaluation sur des critères mis au point par la commission technique).

Le pôle resterait néanmoins ouvert à des jeunes venant de l'extérieur mais qui seraient en réelle progression (une évaluation doit permettre leur intégration).

Ces jeunes, filles ou garçons, devraient être issus de clubs engagés dans des Championnats Nationaux 15 et 17 ans.

Un entraîneur salarié (rémunéré par le club dont il est issu) serait seul apte à prendre en charge l'encadrement de ces jeunes. L'entraînement sera soumis à un cahier des charges (le même qui se trouve dans les dossiers de labellisation). Emilien serait pour l'instant l'entraîneur référent de ce pôle. D'autres entraîneurs pourraient s'y joindre épisodiquement.

En ce qui concerne l'hébergement, le CREF de Laval propose un hébergement toute l'année. Il peut accueillir une quinzaine de jeunes.

Ce point me semble important dans la mesure où la commission Zone n'a plus besoin de budgétiser les stages habituellement organisés. Il suffit de participer aux frais de pension des jeunes du pôle.

L'entraîneur est payé par le club qui l'engage.

Les autres clubs dont les jeunes se retrouveraient dans le pôle et qui n'auraient pas de salarié devraient mettre à disposition de la Zone leurs entraîneurs pour les compétitions Nationales CFR, IZ, CFREF.

Les jeunes constituant le pôle formeraient une section sportive indépendante non homologuée par la préfecture, avec un label Formateur.

Ce pôle serait à Laval et les différents jeunes garçons ou filles regagneraient le CREF de Laval où ils seraient pris en charge pour l'hébergement, le petit déjeuner et le dîner, le déjeuner étant pris à la cantine et à la charge des parents.

Un encadrant serait présent 1 heure tous les soirs, pour le soutien scolaire.

Cette formule permet de s'affranchir des stages et par conséquent de faire des économies même si une participation de la Zone est octroyée aux familles qui envoient leurs jeunes au CREF. Il est par conséquent indispensable que les clubs consentent à envoyer leurs jeunes au pôle de Laval.

Ces jeunes doivent avoir entre 13 et 15 ans pour que leur scolarité puisse se dérouler à Laval. Ce pôle sera mixte.

Les avantages dont on peut bénéficier sont nombreux :

- le pôle permet la reconnaissance des élus des régions et de l'inter région. C'est une réelle plus-value
- les jeunes peuvent rester licenciés dans leurs clubs respectifs
- après 4 à 5 ans de formation dans le pôle, ces jeunes seraient dispatchés vers des villes plus importantes où ils trouvent un accueil universitaires pour la poursuite de leur scolarité.

En général les filles iraient à HEROUVILLE et Les garçons à RENNES ou à ANGERS. LAVAL reste dans la formation.

- les jeunes U16 sont appelés à former l'équipe de la Zone Ouest. Celle-ci se trouve plus compétitive.

Mais ces jeunes ont également vocation d'essaimer dans les différentes régions et villes universitaires. Le niveau serait alors plus élevé. Les championnats nationaux, les championnats U17 etc., seraient appréhendés avec un bon niveau sportif.

Les inconvénients :

- les clubs perdent dans un premier temps des jeunes mais les retrouveront après une formation solide de 4 à 5 ans dans le pôle pour des championnats nationaux.

Une solution cependant consiste à réorganiser les regroupements U13 et U15 pour compenser cet exode au pôle. On peut ainsi concentrer les cadres sur l'ICL U13 et U15 et organiser des regroupements fréquents.

- suppression des ICL U17

Il faut préciser que les jeunes qui ne seront pas retenus dans ces regroupements inter régionaux auront leur place dans les regroupements régionaux si bien que personne ne sera laissé au bord du chemin.

LA FORMATION

Il est envisagé une formation d'entraîneur avec Gilles MADELENAT en Normandie le 23 Mars 2016. Patricia propose de le relancer.

LES ECHOS DE L'OUEST

Patricia est toujours partie prenante pour mettre en page le bulletin.

Les présidents de commissions régionales sont en charge de renvoyer les news de leur région respective à Patricia.

Le prochain numéro est prévu pour la mi-février.

Les informations pour la période de Septembre à Janvier concernant les régions doivent parvenir à Patricia début février 2016.

QUESTIONS DIVERSES

Pour la CFREF il faut penser à l'équipement. Pour ce qui est du 1^{er} tour il est trop tard, pour le second Patricia va se rapprocher de Serge BRUNET pour obtenir un équipement.

La réservation de l'hébergement pour les 13 joueuses est faite.

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 13h30

Hedi ROMDANE

Président de la commission WP de la Zone Ouest